

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1134>



**- Arrêté du 3 mars 2021
modifiant l'arrêté du 28 août
2020 fixant les modalités
complémentaires d'évaluation
et de titularisation de certains
personnels relevant du
ministère chargé de
l'éducation lauréats de la**

session 2020 des concours

- Personnels | Formations - Informations des Personnels - * Enseignants Stagiaires -

NOUVEAU

Date de mise en ligne : dimanche 7 mars 2021

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0057 du 7 Mars 2021